



Ancienne gare de déportation de Bobigny



Cité de la Muette vue du Mémorial de Drancy

Ancienne gare de déportation de Bobigny

Cité de la Muette

Mémorial de Drancy

Quelle patrimonialisation ?

Visite-débat

2 juillet 2013

SOMMAIRE

Avant-propos	4
PREMIERE PARTIE : Devant l'ancienne gare de déportation de Bobigny.....	5
La première patrimonialisation : enjeux politiques et vérité historique en débat.....	7
Le parcours d'interprétation.....	9
Le projet pour le site.....	12
DEUXIEME PARTIE : A la Cité de la Muette.....	16
A l'entrée du terre-plein, devant le monument commémoratif.....	16
Au Mémorial de la Shoah.....	17
Liste des participants.....	19

Nous remercions Anne Bourgon, chef de projet patrimoine mémoriel, Ville de Bobigny, qui a guidé la visite de l'ancienne gare de déportation de Bobigny, Benoît Pouvreau du service du patrimoine de la Seine-Saint-Denis, qui a guidé celle de la Cité de la Muette, et Jacques Fredj, directeur général du Mémorial de la Shoah, qui nous a accueillis au mémorial.

Nous remercions également, pour les photographies, Sylvie Grange ainsi que le site <http://www.garedeportation.bobigny.fr/>

Compte rendu : Hélène Hatzfeld, avec le concours de Patrick Facchinetti

© GIS Ipapic, 2013

ANCIENNE GARE DE DEPORTATION DE BOBIGNY

CITE DE LA MUETTE

MEMORIAL DE DRANCY

Quelle patrimonialisation ?

Visite-débat

2 juillet 2013

iPapic



AVANT-PROPOS

La cité de la Muette à Drancy, la gare de Bobigny, près de Paris : deux lieux emblématiques de la déportation pendant la deuxième guerre mondiale. L'une pour avoir servi de camp de rétention, l'autre de point de départ vers les camps d'extermination en Allemagne.

Deux lieux au destin très différent : si la cité, à l'architecture monumentale, a été ensuite achevée et habitée, notamment par des populations venant de multiples régions du monde, puis détruite en partie, le site de la gare, après avoir été longtemps occupé par les amoncellements de rebuts métalliques d'un ferrailleur, est maintenant rendu à la végétation.

A la Muette, face à la vie de la cité d'aujourd'hui, trois veilleurs se dressent, interpellant le passant de leur masse : une haute statue de pierre grise, un wagon au bois noirci, un mémorial dont les larges baies vitrées surplombent la cour intérieure des immeubles. A Bobigny, seuls veillent la gare au bord d'une voie ferrée peu fréquentée, un pylône, trace de l'ancienne occupation industrielle et une halle noire : la vie, c'est celle de la flore et de la faune. Les cités habitées ponctuent au loin l'enclos de verdure.

La visite-débat organisée par le Groupement d'intérêt scientifique « Pratiques interculturelles dans les institutions patrimoniales » (GIS IPAPIC) et le laboratoire Architecture Ville Urbanisme Environnement (Lavue, UMR 7218) avait pour objectif de questionner les processus de patrimonialisation de ces deux lieux à partir du prisme interculturel. Dans chaque cas, les mêmes questions sont posées : qu'est-ce qui fait patrimoine et pour qui ? Sinon, pourquoi ? Quels organismes sont impliqués ? Quelles sont les relations de ces sites avec leur environnement actuel ? Et à quels projets donnent-ils lieu ?

Plusieurs enseignements s'en dégagent. Tout d'abord la visite a mis en évidence tout l'enjeu consistant à prendre en compte la complexité des lieux, bien que de nature différente. À la gare, le choc de l'industrie et de la nature, mais aussi à ses bords, la présence d'un habitat ; à Drancy, la confrontation d'une cité et d'un mémorial, d'une population souvent récente, culturellement diverse et d'une commémoration forte de la Shoah.

Sont aussi apparues les traces des écritures successives de l'histoire : du mythe de la résistance des cheminots de la gare, aux décomptes rectifiés des convois de déportés ; des plaques officielles posées puis déposées sur la gare aux fragiles lettres de déportés, aujourd'hui affichées sur la halle ; des panneaux qui signalent la présence oubliée d'un camp, quasi invisibles sur des portes de la Muette, à la présence imposante du monument, du wagon et du mémorial.

Dans ces deux contextes, comment la diversité sociale et culturelle des habitants actuels, l'effacement de leurs parcours et de leur propre histoire peuvent-ils résonner avec l'histoire de l'extermination programmée d'une population, en ces lieux enfermée et convoyée ? Quelle médiation, quel projet peuvent permettre de construire une compréhension partagée ?

Entre les deux sites, les décalages entre les deux processus de patrimonialisation sont perceptibles. À la gare, un projet est en cours : porté par la Ville de Bobigny avec la contribution de l'association Polimorph, il vise à développer le potentiel naturel du site et à en faire un espace public où les usages de la population environnante puissent se conjuguer. A la Cité de la Muette, une phase s'est achevée avec l'édification du mémorial et du musée qu'il contient. Une nouvelle phase s'ouvre peut-être avec la découverte de graffitis dans des appartements, attestant de l'enfermement de populations dans la cité.

DEVANT L'ANCIENNE GARE DE BOBIGNY

Hélène Hatzfeld (ministère de la Culture et de la Communication ; directrice du GIS Ipapic) précise le cadre dans lequel s'effectue cette visite-débat, organisée avec le laboratoire Lavue. Pour le GIS Ipapic, il s'agit de poursuivre la réflexion engagée sur la façon dont les institutions patrimoniales prennent en compte la complexité des histoires et des mémoires. La question est d'abord celle de la désignation de ce qui fait patrimoine : Qu'est-ce qui fait patrimoine, en dehors des lieux, monuments ou objets à caractère noble, ou emblématiques de l'histoire nationale ? Elle est aussi celle des acteurs, qui prennent en charge cette patrimonialisation : les institutions bien sûr, musées, centres d'archives, bibliothèques/médiathèques, services du patrimoine, qu'ils dépendent de l'État ou des collectivités locales, mais aussi les associations, les chercheurs et les personnes directement concernées : témoins restés silencieux et leurs descendants, habitants et usagers actuels des lieux et de leur environnement. Enfin, se pose la question du processus et du point de vue selon lesquels s'effectue une patrimonialisation : mise en visibilité, classement... mais par qui, au nom de quels critères et qu'est-ce qui est retenu de cette histoire ?

Hélène Hatzfeld rappelle que la visite de sites est une démarche habituelle du GIS Ipapic. Elle permet de faire réémerger des moments d'histoire en partie effacés, de mettre en évidence une diversité de points de vue, d'en confronter les enjeux aux usages, aux représentations et aux attentes des personnes qui n'ont pas vécu cette histoire. Au travers de ces visites, il s'agit aussi de mettre à l'épreuve ce qui peut être partagé, de contribuer, par le débat et la confrontation, au décalage de positions : les pratiques interculturelles sont précisément celles qui questionnent les évidences de chacun, qu'il soit un professionnel du patrimoine, un chercheur, un membre d'association, un habitant....

Elle remercie Anne Bourgon d'avoir accepté de guider cette visite sur le site de l'ancienne gare de déportation de Bobigny et Benoît Pouvreau celle de la Cité de la Muette, pour la deuxième partie de l'après-midi.

Anne Bourgon (Ville de Bobigny)

Je suis architecte-urbaniste de l'État. J'ai été embauchée par la Ville de Bobigny en 2006 en tant que chef de projet sur le volet patrimoine mémoriel. Je suis en appui pour les services de l'urbanisme sur l'articulation entre les enjeux patrimoniaux et urbains, notamment sur la question du cimetière musulman¹.

Mais je suis aussi engagée dans des démarches de recherche. Avec l'association Polimorph et le laboratoire MRTE², nous avons répondu à un appel à projets de recherche du ministère de la Culture et de la Communication en juin 2013 dénommé « Pratiques interculturelles dans les institutions patrimoniales³ ».

¹ "Cimetière musulman" est le nom courant donné au carré musulman du cimetière intercommunal de Bobigny qui a été créé en 1937, peu après la construction de l'hôpital Avicenne. Une visite-débat a été organisée en 2009. cf. www.ipapic.eu/IMG/pdf/COMPTE_RENDU_final_Avicenne.pdf

² Mobilités, Réseaux, Territoires, Environnements, Université de Cergy Pontoise.

³ Cet appel à projets de recherche est lancé par le Département de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la technologie (Secrétariat général/ Service de la coordination des politiques culturelles et de

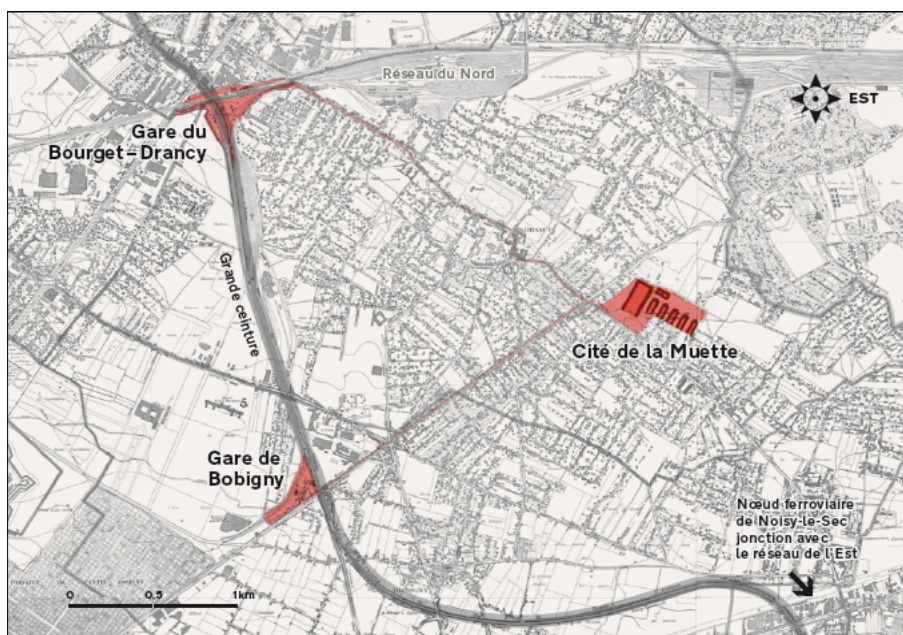
Je vais vous présenter l'histoire de ce lieu et du processus de patrimonialisation qui en découle. C'est un lieu particulier qui pose des problèmes de doctrine des monuments historiques.

À proximité du camp de Drancy

Les premiers internés juifs du camp de Drancy arrivent à l'été 1941 ; néanmoins, c'est seulement en 1942 qu'Hitler décide de la déportation des juifs de l'Europe de l'ouest. La gare du Bourget est le lieu de départ des juifs de Drancy du printemps 42 à l'été 43.

Le camp de Drancy se situe à trois kilomètres. Il est réquisitionné en vue de l'internement des ressortissants des puissances ennemies. La proximité de deux gares, celles de Bobigny et du Bourget qui toutes deux vont servir de gares de départ pour la déportation des internés juifs de Drancy, est finalement un hasard.

Ces deux gares sont situées sur la grande ceinture qui boucle Paris et qui double la petite ceinture, ce qui va s'avérer être particulièrement commode pour les nazis. Cette boucle procure un avantage logistique car elle permet de relier l'ensemble des voies de Paris sans passer par les gares de terminus. Nous sommes, par ailleurs, à trois kilomètres de la jonction du réseau de l'est.



Carte situant les trois lieux concernés par la déportation : gare du Bourget-Drancy, gare de Bobigny, Cité de la Muette

Le bâtiment de la gare : sa conservation

Si nous regardons la façade de la gare qui donne sur la voie, on voit qu'elle est restée noire, alors que tout le reste du bâtiment a été restauré sur son clos et son couvert. Nous avons considéré que la suie des convois, pas seulement celle liée à la déportation, devait être conservée comme un document archéologique.



La gare et les rails vus du pont routier

Sur les autres façades, nous avons recollé les couches d'enduits qui cloquaient et brossé à sec. Nous avons passé un très léger badigeon qui permettait une patine rapide du bâtiment, l'idée étant de conserver l'authenticité de ce lieu.

La totalité du site, qui couvre 3,5 hectares, est inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis 2005. Ce classement fait suite au classement de la Cité de la Muette demandé par la Ville en 2002.

La première patrimonialisation : enjeux politiques et vérité historique en débat

Benoit Pouvreau, historien (Conseil général de la Seine-Saint-Denis)

En fait, le processus de patrimonialisation commence dès 1947. En 1944, c'est-à-dire l'année qui suit la libération du camp, deux internés, Jacques Darville et Simon Wichene publient *Drancy la Juive, ou la Deuxième Inquisition*. Ils sont porteurs d'un projet associatif, celui de la Confédération générale des internés déportés politiques. Leur premier projet porte sur Drancy et ils souhaitent y ériger une sculpture commémorative. Cette demande est refusée par le propriétaire des lieux, l'Office d'habitations à bon marché du département de la Seine.

Ils se tournent ensuite vers Bobigny car l'un d'eux était cheminot et originaire du département.

Les trois premières plaques commémoratives, posées en 1948, sont la résultante de la démarche de cette association. Elles seront enlevées en 1993 car elles font référence à 100 000 déportés, chiffre que l'on sait aujourd'hui erroné, et au vaillant courage des cheminots résistants de cette gare. Or on sait, d'après les informations récoltées auprès des familles de cheminots, que la résistance a été en réalité très faible.



Les trois plaques posées en 1948 : une version contestée de l'histoire.

La nouvelle plaque a été apposée par Georges Valbon, premier Président du Conseil général de Seine-Saint-Denis et maire de Bobigny. À la fin des années 80, il est interpellé par des associations car le bâtiment est menacé de démolition par la SNCF. Georges Valbon interpelle à son tour l'État et demande la création d'un musée de la déportation.



La nouvelle plaque commémorative sur la gare : un lieu de commémoration objet de débat.

Les historiens avec lesquels je travaille vous diront que la thèse selon laquelle « on a tout oublié et on a voulu tout oublier de la Shoah » est fautive. Les premières commémorations ont lieu après la fin de la guerre à Drancy. Lorsqu'elles n'ont plus lieu à Drancy car le site est réoccupé par une activité industrielle, elles se redéplient dans Paris. Le souvenir de la Shoah est donc travaillé depuis la fin de la guerre. Il est important de le souligner car on observe souvent de fausses interprétations sur cette question.

Une participante

Il existe quand même de nombreux témoignages de déportés qui affirment qu'à leur retour on ne les écoutait pas. Ce n'est pas la même chose de dire qu'il y avait un travail sur la mémoire par des acteurs associatifs.

Anne Bourgon

Il est incontestable que les déportés rencontraient beaucoup de difficultés à s'exprimer. Il est vrai aussi que certains déportés ont témoigné et ont été très vite oubliés. Il n'empêche qu'un travail de mémoire est entrepris dès la fin de la guerre.

Benoit Pouvreau

Le centre de documentation juif contemporain est créé dans la clandestinité en 1943. Il est inauguré en 1956 et génère la création de Yad Vaschem⁴.

Hélène Hatzfeld

On observe aussi une différence entre un portage associatif de ces mémoires et la reconnaissance par les partenaires institutionnels et les politiques de ces mémoires.

Anne Bourgon

Il se joue un rapport de pouvoir sur ce territoire entre le pouvoir central et le Parti communiste qui administre l'ensemble des communes de Seine-Saint-Denis.

À Drancy, Maurice Nilès, maire PCF, va organiser des cérémonies autour de la mémoire de la résistance. Il va créer un comité pour la création d'un mémorial à Drancy auquel il va faire adhérer différentes associations juives.

Les choses sont bien plus complexes qu'on ne l'a dit là aussi, à savoir que les communistes avaient instrumentalisé la mémoire de la déportation juive.

Benoit Pouvreau

Maurice Nilès était évadé, résistant. Il a développé un jumelage avec une ville de RDA⁵ ce qui n'est pas du tout du goût des associations car cette ville est située très près des zones des camps.

Les associations se sont mobilisées et s'en est suivi un rapport de forces qui a aussi constitué un vrai échange et d'où naît un projet commun porté par l'association de Drancy et la Ville, à savoir la création d'un monument.

Anne Bourgon

Simone Veil va jouer un rôle déterminant dans la création du mémorial de la shoah à Drancy qui a été inauguré par François Hollande en septembre 2012.

La création du mémorial est la résultante des nouvelles relations entre le pouvoir central et les institutions locales. Mais ce n'est pas le seul facteur : il était parallèlement en train d'émerger dans le sud de la France un projet autour de Rivesaltes et un autre autour de la tuilerie des Milles (Aix-en-Provence). Il était impensable que rien ne puisse être créé à Drancy, principal camp d'internement et de rassemblement des juifs de France.

Le parcours d'interprétation

Je vais maintenant évoquer le parcours d'interprétation mis en place à partir de janvier 2012. Notre idée fut de partir du concept anglo-saxon de parcours d'interprétation, de donner à lire un lieu à travers son paysage, sa topographie, sa géographie afin d'en comprendre le rôle.

L'objectif était de créer trois niveaux de lecture : des documents disposés in situ sur le site que l'on peut parcourir, un carnet de visites pour les documents complémentaires et une attention accrue portée à la qualité des guides. Sur des sujets aussi difficiles, nous avons refusé les audio-guides car une interaction avec le public est nécessaire.

Devant la vue perspective du site

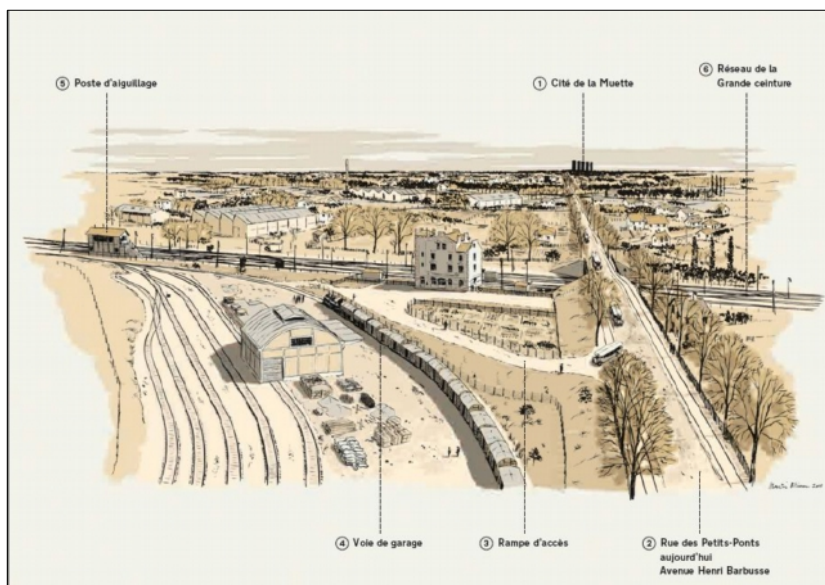
Nous avons confié la réalisation d'une vue reconstituée du site à un jeune architecte perspectiviste, Etienne Martin. Sur la base du diagnostic patrimonial réalisé par un

⁴ Le mémorial de Yad Vashem est un mémorial israélien à Jérusalem, en mémoire des victimes juives de la Shoah. Il a été établi en 1953 par la *Loi du mémorial* votée par le parlement israélien.

⁵ République démocratique allemande (Allemagne de l'Est) avant 1989 et la réunification de l'Allemagne.

architecte du patrimoine, Bertrand Monchecourt, ainsi qu'en s'appuyant sur des cartes postales anciennes de l'environnement et des témoignages de fils de cheminots, il a pu reconstituer le site tel qu'il était en 1943.

La gare de Bobigny était composée d'une gare de voyageurs, construite en 1928, et de la gare de marchandises. Le trafic des voyageurs s'arrête en mai 1939. Les nazis vont choisir cette gare comme lieu de départ, gare reliée au réseau de la grande ceinture.



Vue perspective : reconstitution du site de la gare de Bobigny à l'époque de la déportation.

Les premiers convois partent de la gare du Bourget, passent par Compiègne et se rendent ensuite à Auschwitz. Ils ne sont pas spécifiques aux juifs, on y compte aussi des résistants. Ces derniers sont internés au fort de Romainville, second lieu d'enfermement après Compiègne.

Jusqu'à l'été 42, les militaires gouvernent en France et mènent une politique de répression contre les « judéo-bolcheviques » qui sont internés et assassinés, notamment au Mont Valérien. Quand cette politique s'avère être inefficace, les pouvoirs militaires vont décider de déporter les opposants.

À partir de juin 1942, moment où Hitler décide de la solution finale en Europe de l'Ouest, une distinction dans la déportation va s'opérer entre juifs et résistants. Ce sont désormais exclusivement des juifs qui se rendent au Bourget et à la gare de Bobigny. À la libération des camps, les résistants et les juifs les plus affaiblis vont rentrer en France en avion et arriver à l'aéroport du Bourget.

L'idée du Conseil général est de créer une convergence entre ces deux mémoires et ces deux histoires.

L'histoire de la déportation : les convois

Lorsqu'une déportation était envisagée, en lien avec le bureau d'Eichmann à Berlin, c'est le service allemand des affaires juives à Paris qui la préparait. Il établissait une liste de partants choisis parmi les détenus de Drancy et demandait la formation d'un train. Depuis les premières déportations des juifs de France en 1942, la norme était des convois de vingt à vingt-cinq wagons, pour transporter mille détenus, soit cinquante en moyenne par

wagon. C'est la police d'ordre nazie qui était chargée de l'escorte des transports de déportation. Lorsque les convois étaient formés en gare de Bobigny, l'escorte d'un officier et de vingt hommes arrivait d'Allemagne, généralement la veille du départ. Elle inspectait alors le train formé en gare de Bobigny. Elle pouvait demander le remplacement d'un wagon, et faisait garnir les volets des wagons de fils de fer barbelé.

Il faut noter que précédemment, cette escorte était assurée jusqu'à la frontière par la gendarmerie française.

Les bus viennent de la Cité de la Muette et empruntent l'actuelle rue Henri-Barbusse. Les internés du camp de Drancy sont rassemblés dans un des escaliers de la Cité de la Muette tôt le matin et sont embarqués dans les bus à impériale de la Compagnie métropolitaine de Paris, qui est l'ancêtre de la RATP, afin d'être amenés ici. On dénombre 50 personnes par bus.

Le convoi part tout d'abord en direction du Bourget et y stationne un moment. Nous possédons d'ailleurs des témoignages d'habitants qui ont entendu des personnes crier. Le convoi attend une locomotive plus puissante et le voyage dure trois jours.

À l'issue des trois jours de voyage, les internés débarquent sur une rampe qui se situe à 800 mètres à l'extérieur du camp de Birkenau. Des camions les attendent. Les nazis disent à ceux qui sont fatigués de monter dans les camions, les autres vont marcher à pied : c'est la première sélection. Ceux qui montent dans les camions sont sélectionnés pour les chambres à gaz ; la plupart du temps, ce sont des femmes et des enfants.

Bobigny représente la dernière image que les déportés emportent de France. C'est d'ailleurs avec cet argumentaire que la ville a déposé un dossier afin que le site soit classé au titre des monuments historiques.

Le parcours des déportés : de la Cité de la Muette à la gare de Bobigny

Conçue par les architectes Eugène Beaudouin et Marcel Lods à la demande d'Henri Sellier, ministre de la santé de Léon Blum, la Cité de la Muette comprend à l'origine cinq tours de quatorze étages, démolies en 1976, associées à des bâtiments bas en « peignes » ou en « redents », et à une construction de quatre étages en U. La cité est restée inachevée du fait de la crise économique. Cette cité va profondément marquer le paysage de cette banlieue. C'est la première fois que la population, en grande partie d'origine rurale, découvre des gratte-ciels.



La Cité de la Muette à l'époque de la guerre.

Le bâtiment en forme de U sert, à partir de juillet 1940, de camp pour les prisonniers de guerre français et britanniques puis, jusqu'en juillet 1941, pour les « ressortissants de puissances ennemies » (civils anglais et du Commonwealth).

À partir du 20 août 1941, ce bâtiment est réquisitionné pour interner les juifs raflés dans Paris. À partir du printemps 1942 et jusqu'en août 1944, il devient le principal camp d'internement et de transit des juifs de France vers Auschwitz – Birkenau.

La Cité de la Muette est classée monument historique pour des raisons mémorielles et historiques mais aussi pour des raisons architecturales. Le classement de la gare de Bobigny est demandé pour des raisons mémorielles.

La gare de Bobigny représente donc un espace-temps entre l'internement en France et l'extermination en Allemagne.

Le rôle de la SNCF

En parallèle de l'établissement de la liste du convoi, il fallait former le train. C'est la SNCF qui fournissait hommes et matériel. Comme d'autres administrations et entreprises nationales françaises, la SNCF était tenue par la position du gouvernement français, avant tout aux clauses de l'armistice signé à Rethondes. L'article 13 du texte mettait, de fait, les chemins de fer français à disposition de l'Occupant. Les Allemands donnaient donc des ordres et en contrôlaient l'exécution par la SNCF.

Ainsi, lorsqu'un convoi massif de déportation était formé, le ministère allemand des Transports indiquait à son antenne parisienne sa destination et ses horaires. À charge pour celle-ci d'en demander la réalisation à la SNCF, qui devait réunir locomotive, wagons et personnel pour conduire le train jusqu'à la frontière du Reich, c'est-à-dire généralement à Novéant en Moselle annexée, où des cheminots allemands remplaçaient leurs homologues français.

Le projet pour le site : ses enjeux

Isabelle Dufour-Ferry (ministère de la Culture et de la Communication)

Qui est propriétaire du site ? La SNCF ?

Anne Bourgon

La gare des voyageurs est propriété de la ville depuis 2005, la partie où nous nous trouvons est propriété de la SNCF. En 2012, la ville et la SNCF ont signé une autorisation d'occupation temporaire du terrain pour une durée de 70 ans. À l'issue de ce bail, c'est le Tribunal administratif qui décidera de ce qu'il adviendra de ce site.

Guillaume Pepy, président de la SNCF, a reconnu en 2012 le rôle de l'entreprise dans la déportation. Il s'est aussi engagé à financer les travaux, si bien que la halle va être réhabilitée en 2014.

Restauration et archéologie du site

Sur une partie du site, les voies sont ensevelies et sur d'autres parties, elles sont affleurantes.

Nous avons souhaité concentrer dans notre projet à la fois l'aspect matériel et immatériel.

La rénovation du bâtiment des voyageurs dans son clos et couvert a généré des rencontres : les fils de cheminots sont venus nous voir et nous avons pu ensuite récolter leurs témoignages.

En 2009, nous avons ressenti la nécessité de faire de l'archéologie et de faire apparaître les voies. Un chantier d'été a été ainsi monté avec une association dénommée Concordia qui accueille des jeunes de toute l'Europe.

Le patrimoine comme bien commun

Nous recevons un à deux groupes par semaine et le grand public un dimanche sur deux. L'enjeu pour nous n'est pas de créer une mémoire communautaire. La Ville défend le patrimoine en tant que bien commun et il n'est pas question de privatiser une mémoire. Il était essentiel pour la Ville que ce site ne devienne pas une enclave mémorielle.

À mon sens, le rôle d'une collectivité, c'est de rendre accessible à tous un tel lieu et non d'enseigner ce qu'est la Shoah. D'autres institutions spécialisées le font d'ailleurs bien mieux que nous.

Créer une rencontre entre experts et autres acteurs

Les dynamiques de démocratie participative atteignent leurs limites au regard de la manière dont elles se pratiquent. La plupart du temps, le projet d'urbanisme est un exercice créé par des experts et présenté à des habitants, toujours les mêmes, qui n'acceptent pas les propositions émises. Il s'ensuit le fait que les élus demandent aux experts de modifier leurs projets. Ici, la dynamique est de créer une rencontre entre les experts et l'ensemble des acteurs : la société civile, les associations de déportés, les politiques...

Le point « Z » devenu symbolique

Nous nous trouvons maintenant sur l'embranchement de la voie de garage du réseau de la petite ceinture. Vous avez là une petite guérite que l'on appelle le point « Z » et qui était le lieu d'aiguillage sur le réseau principal.



Le point Z, aiguillage vers la voie de l'Est.

J'ai toujours coutume de dire que Bobigny représente un point de basculement entre le temps de l'internement en France et le temps de l'extermination et de la concentration à Auschwitz. Ce point de basculement me semble être incarné par cet embranchement.

Le « Z » représente le point zéro, la dernière lettre de l'alphabet et la dernière étape en France pour les déportés. Cette interprétation a le don de faire se hérissier les poils de certains historiens.

Un lieu de mémoire sociale

La scénographie est extrêmement simple et est en rapport avec l'histoire du lieu. Nous avons voulu ne pas nier l'histoire industrielle du lieu.

Ce site est un lieu de commémoration à trois niveaux : individuel pour ceux qui ont besoin de se recueillir ou accomplir un rituel, collectif pour les associations, national avec quatre commémorations annuelles selon un rituel républicain. Ces trois niveaux forment ce que Denis Peschanski appelle une mémoire sociale. Tout l'enjeu aujourd'hui est de trouver un lieu de commémoration symbolique. Actuellement, on dépose les gerbes devant le bâtiment des voyageurs. Symboliquement c'est comme si on déposait une gerbe à la mémoire de la collaboration ferroviaire. Tout l'enjeu est de déplacer le rituel.

Il y a aussi un enjeu scénographique, voire artistique très fort. Nous sommes dans un dialogue assez tendu avec les associations qui voudraient voir émerger des représentations qui ne sont plus les nôtres et qui ne répondent pas aux objectifs de notre projet. Néanmoins, nous avons compris ce désir de symboliser l'événement dans l'espace public.

Mettre en valeur le patrimoine à travers le paysage

L'idée est que ce lieu devienne aussi un lieu d'aménité, un lieu de pratique de la nature dans le respect et le recueillement.



Un site avec un potentiel de biodiversité.

Le site n'a pas été entretenu pour des raisons écologiques et environnementales. Nous avons effectué un diagnostic de la faune et de la flore que nous avons confié au Muséum d'Histoire naturelle via le Conservatoire du bassin parisien.

Le diagnostic porte sur les enjeux environnementaux en vue d'un projet de gestion différenciée du site dans un souci à la fois de préservation du patrimoine naturel et de mise en valeur du patrimoine à travers le paysage.

L'observatoire départemental de la biodiversité souhaite organiser des journées d'éducation à la biodiversité sur ce site.

Afin de rassembler les acteurs autour de la table, il fallait un consensus et le paysage fut l'objet de ce consensus. Les associations se sont approprié ce discours. Récemment, j'ai retrouvé un extrait de la déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle : « la diversité culturelle est pour le genre humain aussi nécessaire que la biodiversité dans l'ordre du vivant ». Nous avons écrit cela en exergue de notre projet et, sur ce point, nous avons un consensus sur l'idée de jardin. Nous avons d'ailleurs obtenu l'adhésion de Serge Klarsfeld à ce projet.

Nous ne disposons pas des photos des déportés de Bobigny et avons donc fait le choix de montrer des photos des déportés de différentes villes d'Europe. Vous noterez une grande dissymétrie entre les villes d'Europe de l'ouest et celles de l'est. Cela s'explique par le fait que la Shoah était « décomplexée » en Europe de l'Est.



Devant la halle : des photos de la déportation en Europe.

Hélène Hatzfeld

Quels vont être les défis futurs par rapport à l'environnement dans la mesure où vous souhaitez créer un espace ouvert ?

Anne Bourgon

Il y a trois enjeux : le premier est celui du traitement de l'avenue Henri-Barbusse avec une signalétique et une visibilité du site plus importante ; le second est celui de la traversée du site par la population de la Cité de l'Étoile. Enfin, l'objectif est de prolonger une circulation douce qui va permettre de traverser la ville à vélo et à pied et qui va rejoindre la nouvelle gare de la Tangentielle nord⁶.

La halle est en train d'être restaurée afin d'accueillir les commémorations et d'en faire un lieu évolutif d'exposition et d'installation. L'idée est de restaurer le clos et le couvert avec un minimum de technique apparente. Nous souhaitons y installer une zone culturelle, une zone culturelle et une zone fonctionnelle. Nous souhaiterions aussi y accueillir une institution culturelle en rapport avec l'histoire du lieu.

⁶ La Tangentielle nord est un projet de voie ferrée rapide contournant Paris.

DEUXIEME PARTIE

A LA CITÉ DE LA MUETTE

A l'entrée du terre-plein, devant le monument commémoratif⁷

Benoit Pouvreau (Conseil général de la Seine-Saint-Denis)

Après la libération du camp, on assiste à des démarches commémoratives. Les associations de déportés n'ont accès au camp qu'à partir de décembre 1945.

Dès 1947, des plaques sont posées au niveau de la loge du concierge.

Dans le cadre de la rénovation des logements, des huisseries dessinées par Jean Prouvé ont été jetées par le bailleur social de l'Office départementale d'HLM de la Seine-Saint-Denis. C'est la découverte des graffitis dans les caves et de ces huisseries jetées qui décident la ministre de la Culture et de la Communication à procéder à une instance de classement pour une année.

Le projet de mémorial commence à être pensé à partir de 1964 et est érigé en 1976. En 1980, le gymnase est construit et permet de mettre au jour le tunnel ; celui-ci est matérialisé avec son tracé.

Un wagon est placé sur le site par l'association du comité de direction du monument de Drancy. L'auteur de la sculpture, Shelomo Selinger est mandaté pour effectuer le lien entre la sculpture de 1976 et le wagon.



A l'entrée de la Cité, le wagon installé en 1988.

⁷ En 1976, un monument commémoratif, sculpté par un ancien déporté, Shelomo Selinger, est élevé dans la cour d'entrée de la Cité de la Muette. Derrière le monument, un wagon témoin a été mis en place en 1988. C'est l'un de ceux qui ont transporté des milliers de juifs vers les camps d'extermination. Le monument aux déportés et le wagon constituent le mémorial du camp de Drancy, administré par un comité national. Sur le monument, cette phrase est gravée : « Passant, recueille-toi et n'oublie pas. » www.tourisme93.com > [Patrimoine](#) > [Urbanisme](#). Le Mémorial de la Shoah est un bâtiment édifié en 2005, qui fait face à la Cité de la Muette. Il a été réalisé à l'initiative et grâce au soutien de la Fondation pour la mémoire de la Shoah.

Il faut attendre la commission Mattéoli et ses recommandations⁸ pour que le Centre de documentation juive contemporaine⁹ devienne mémorial. Tous les biens des juifs qui ne pouvaient pas être redistribués, faute d'ayants-droits, vont servir comme fonds financier de base afin de créer la Fondation pour la mémoire de la Shoah.

En 2001, on assiste au classement du site et, en septembre 2012, pour la première fois, un Président de la République vient à Drancy et inaugure le mémorial.

Jean-Barthélemi Debost

Le conseil général de Seine-Saint-Denis a financé la restauration de l'exposition. Les juifs étaient installés dans une partie du « U » au moment de partir pour les convois et c'est dans cette partie que nous avons trouvé la majeure partie des graffitis. Le « U » était fermé par des barbelés. L'endroit était vide quand les juifs sont arrivés.

Au Mémorial de la Shoah

Jacques Fredj, directeur général du Mémorial de la Shoah

Nous sommes une organisation non gouvernementale qui a été créée sans financement public.

La Cité de la Muette a été habitée dès 1948 et la création du monument n'a pas été simple et a pris un certain temps. L'élection du nouveau maire de Drancy, M. Lagarde, a reposé le devenir de la Cité de la Muette.

Lorsque Simone Veil est devenue présidente de la Fondation pour la mémoire de la Shoah, elle a décidé de créer un lieu d'éducation et de médiation entre la Cité et les visiteurs. La Fondation pour la mémoire de la Shoah a financé les travaux.

Au regard du fait que nous sommes une organisation non gouvernementale, nous dépendons des collectivités pour dialoguer avec les habitants, ce qui n'est pas sans nous poser de questions. Nous n'avons pas cessé de demander aux pouvoirs locaux de rencontrer les habitants car nous ne pouvions le faire seuls.

Nous souhaitons rencontrer les habitants de la Cité de la Muette avant l'inauguration. Cette rencontre nous a donné l'occasion de faire œuvre de pédagogie sur ce qu'était Drancy. L'absence de lieu comme le nôtre faisait porter la responsabilité de l'histoire aux habitants de la Cité de la Muette. Nous avons l'impression que les habitants vivaient les visites sur le site comme une agression, une ingérence dans leur vie quotidienne.

L'inauguration s'est déroulée en deux temps : la matinée avec le Président de la République, l'après-midi avec les représentants des collectivités territoriales. Cela nous a permis d'y convier la population.

⁸ En 1997, le Premier Ministre de la République française a souhaité que soit mis en place une mission d'étude sur la spoliation des juifs de France pendant l'Occupation dont la présidence fut confiée à Jean Matteoli, ancien résistant et alors président du Conseil économique et social. Elle était chargée d'étudier le mode de spoliation des biens juifs qui avaient été saisis tant par l'occupant que par les autorités de Vichy entre 1940 et 1944, d'en évaluer l'ampleur et de localiser ces biens.

⁹ Le Centre de documentation juive contemporaine (CDJC) a été créé en avril 1943 à Grenoble. Isaac Schneersohn, l'initiateur de ce projet, voulait « écrire le Grand livre du martyrologe du judaïsme de France » et organiser la collecte des documents disponibles sur les persécutions antisémites perpétrées par l'occupant allemand et le régime de Vichy. Fondateur d'une historiographie, premier centre d'archives accessible aux chercheurs sur le sort des juifs de France pendant la guerre, le CDJC est intégré dans ce qui est devenu depuis janvier 2005 le Mémorial de la Shoah.

Une institution comme la nôtre est toujours à la recherche d'outils pédagogiques : qu'est-ce qui va faire comprendre aux visiteurs de quoi on parle ? Qu'apporte la visite de la Cité de la Muette ? Telle est la vraie question.

On a interné entre 70 et 80 000 juifs à la Cité de la Muette, ce qui représente un petit peu plus que le nombre d'habitants à Drancy aujourd'hui, à savoir 67 000 habitants.

Pour des personnes qui n'ont pas vécu la guerre ou pour celles dont ce n'est pas l'histoire, l'existence même du bâtiment constitue un pan de notre histoire commune qui s'est déroulée chez nous. Sur un plan pédagogique, à partir de cette prise de conscience, nous allons pouvoir démarrer un travail historique. Notre institution s'inscrit effectivement sur le terrain de l'histoire et non de la mémoire.

Des gens viennent même vers nous avec une approche de diversité culturelle, notamment l'imam de Drancy avec qui nous entretenons des relations très fraternelles. Nous avons reçu depuis six mois des délégations d'imams quelques mois après les drames de Montauban et de Toulouse. Nous avons vu aussi défiler des délégations arabo-israéliennes.

Bien que nous ne soyons pas habilités à parler du conflit du Proche Orient, cela ne nous pose pas de problème d'être considéré comme un lieu de dialogue. On sent bien chez beaucoup d'imams la volonté de transmettre à la communauté musulmane le message selon lequel l'antisémitisme et la négation de la Shoah ne sont pas leur combat. Ce type de positionnement est d'ailleurs encouragé par la Ville.

Nous sommes spécialisés sur une période de l'histoire qui est la seconde guerre mondiale et la Shoah. Notre fonds d'archives est dédié à la Shoah et toute notre activité tourne autour de la Shoah ou de ses conséquences. La Shoah n'est pas un sujet juif mais une page de l'histoire de la France et de l'Europe.

Ce lieu, qui était à l'origine un formidable projet architectural, a été dévoyé pour en faire un lieu d'enfermement et un tremplin vers les camps d'extermination. Comment a-t-on pu interner à 15 km de Paris une population, uniquement en fonction de sa naissance, avec des départs d'autobus, au plus fort de l'année 42, jusqu'à trois fois par semaine ?

Nous sommes dans un tissu urbain qui a vu traverser tous ces autobus qui empruntaient la même route tous les jours et qui se rendaient dans la même gare. Au plus noir de la période, il y avait jusqu'à 7 à 8000 personnes.

Le camp a été créé entre 1941 et 1944. Le premier convoi est parti le 27 mars 1942 et le dernier le 10 août 1944 ; le dernier grand convoi de 1000 personnes est parti le 31 juillet 1944. Pour le dernier convoi, Aloïs Brunner et son personnel ont rassemblé une cinquantaine de juifs qu'ils ont emmenés avec eux.

L'arrivée des alliés déclenche dans la résistance française un mot d'ordre de grève générale. Le réseau ferroviaire est alors bloqué et il n'y a plus de convois en partance. Aloïs Brunner ne trouve pas la possibilité d'envoyer les 1800 internés restants à la déportation.



Cette journée de visite-débat s'est terminée par la visite libre de l'exposition permanente du mémorial de la Shoah.

LISTE DES PARTICIPANTS

NOM Prénom	Organisme	Adresse mail
AHMAD Rafiq	Université de Cergy Pontoise	rafpirzada@gmail.com
BATTEGAY Alain	Lames CNRS	Alain.battegay@gmail.com
BLANCHY Sophie	Lesc CNRS	sophie.blanchy@mae.u-paris10.fr
BOUALI-MESSAHEL Mounia	CRH Lavue CNRS	boualimounia@yahoo.fr
BOURGON Anne	Coordinatrice du projet, Ville de Bobigny	anne.bourgon@ville-bobigny.fr
CHENEVEZ Alain	Université de Bourgogne	alainchenevez@gmail.com
CONORD Sylvaine	Université Paris Ouest	Sylvaine.conord@u-paris10.fr
COTTET Anne-Louise	Association Polimorph	Anne-louise.cottet@polimorph.net
DARTEVELLE Guylaine	MSH Paris Nord, Groupe Diaclase	Guylaine.dartevelle@gmail.com
DEBOST Jean Barthélemi	Département de la Seine-Saint-Denis / Service du patrimoine culturel	jdebost@cg93.fr
DJAMENT TRAN Géraldine	Université de Strasbourg	geraldine.djament@wanadoo.fr
DUFOUR FERRY Isabelle	MCC / SG / DEDAC	Isabelle.dufour-ferry@culture.gouv.fr
GARNERO MORENA Christiane	Association Alpes Ligures	garneromorena@gmail.com
GAUTHEY Dominique	Photographe	d.gauthey@gmail.com
GRANGE Sylvie	MCC / Service des musées de France	Sylvie.grange@culture.gouv.fr
HATZFELD Hélène	MCC / Secrétariat général / Département de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la technologie	Helene.hatzfeld@culture.gouv.fr
HERTZOG Anne	Université de Cergy Pontoise	Hertzog.anne@wanadoo.fr
HILDERAL Sandrine	CRH Lavue CNRS	Sandrine.hilderat@paris-valdeseine.archi.fr
MARGUC Petra	Association Polimorph	petra@polimorph.net
POUVREAU Benoît	Département de la Seine-Saint-Denis / Service du patrimoine culturel	bpouvreau@cg93.fr
REINPRECHT Christoph	Université de Vienne (Autriche)	creinprecht@gmail.com
SPORTOUCH Yoann	SG / Conseil interministériel des villes (stagiaire)	civ-matr@ville-gouv.fr
TUFANO Antonella	ENSA Paris La Villette	atufano@wanadoo.fr